

# INFORMATIONS PAROISSIALES

## DIMANCHE 30 AVRIL 2023



### DIOCÈSE DE PARIS

#### PAROISSE CATHOLIQUE

#### SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

## EN VADROUILLE !

A la parution de cet éditorial, je serai de retour d'une retraite spirituelle à l'abbaye de Notre-Dame de Fontgombault. Je l'écris avant de partir... Il est demandé aux prêtres diocésains en règle générale de s'octroyer huit jours de retraite chaque année. Ce temps est nécessaire pour recharger les batteries spirituelles qui tendent à s'émausser avec le temps et le don de soi. C'est aussi une belle occasion pour présenter à notre Seigneur toutes les âmes qui nous sont confiées, dans un cadre de grande proximité avec le Ciel. C'est enfin une charité, de la part des paroissiens, que de laisser partir leurs prêtres pour ce temps de ressourcement intérieur. Merci de l'avoir fait pendant cette semaine dernière !

Il y a d'autres moments de l'année où les prêtres de paroisse peuvent aussi légitimement s'absenter de la vie paroissiale. Permettez-moi de les évoquer :

1. La visite régulière et l'attention permanente à nos parents. L'abbé Grodziski a encore son père et moi, ma mère. Heureusement, nous avons tous deux des frères et sœurs qui prennent aussi le relai. Nous n'oublions pas, même si nous sommes prêtres, que nous sommes aussi tenus à la piété filiale. C'est une exigence du décalogue. Nous leur devons la vie et donc aussi un peu notre vocation sacerdotale.
2. D'autres charges extérieures peuvent nous être confiées, de manière ponctuelle ou habituelle. Pour ma part, je suis délégué

épiscopal pour les affaires matrimoniales et je devrais en principe m'absenter une demi-journée par semaine. On me sollicite aussi régulièrement pour le service diocésain du promotorat des saints.

3. Enfin, nous avons le temps des « vacances ». Certes, le prêtre n'est jamais en vacances, ou plutôt il est prêtre en permanence, en tout lieu, en tout temps. Le diocèse cependant demande aux prêtres diocésains de prendre un mois de repos l'été. Ça peut paraître beaucoup, on peut diminuer cette période si l'on veut. Pour ma part, je dois vous avouer que l'année dernière a été pour moi épuisante. Cette année l'a été encore davantage. C'est ma petite nature... Je ne suis pas superman ! La Semaine Sainte, si belle en notre paroisse, m'a laissé sur les rotules comme un bon nombre de ceux qui s'y sont donnés à mes côtés. Nous nous organisons à deux, c'est la chance que nous avons. Bien des prêtres sont aujourd'hui seul à la tête de leur paroisse...
4. J'aurai aussi pendant le mois de juillet quelques jours dédiés à la visite des quatre unités scoutes de notre paroisse. C'est un bel apostolat, mais il faut faire beaucoup de kilomètres. Tout est grâce !

En tout cela, nous cherchons la Volonté de Dieu et vous ne cessez d'être présents dans notre prière et notre cœur. Bien chaleureusement in Christo,

Abbé Julien Durodié + curé

# CALENDRIER DES MESSES

## DU 30 AVRIL 7 MAI 2023

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
<b>DIM 30</b>	<b>9h30</b> : 4 <sup>ème</sup> Dimanche de Pâques.	<b>8h15</b> : Messe lue avec orgue. <b>11h</b> : 3 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques, 2 <sup>ème</sup> cl. <b>17h45</b> : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. <b>19h</b> : Messe lue avec orgue.
<b>LUN 1<sup>ER</sup></b>	<b>12h30</b> : Férie ; Saint Joseph travailleur.	<b>19h</b> : Saint Joseph artisan, 1 <sup>ère</sup> cl.
<b>MAR 2</b>	<b>12h30</b> : Saint Athanase, Ev. et Doct.	<b>7h30/19h</b> : Saint Athanase, Ev. et Doct., 3 <sup>ème</sup> cl.
<b>MER 3</b>	<b>12h30</b> : Saints Philippe et Jacques, Ap.	<b>19h</b> : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl. ; Comm. Saint Alexandre, Pape, et ses Comp., Mart. (Saints Alexandre et ses Comp. ; Invention de la Sainte Croix).
<b>JEU 4</b>	<b>12h30</b> : Férie.	<b>7h30/19h</b> : Sainte Monique, Veuve, 3 <sup>ème</sup> cl.
<b>VEN 5</b>	<b>12h30</b> : Sacré-Cœur de Jésus	<b>7h30/19h</b> : Sacré-Cœur de Jésus, 3 <sup>ème</sup> cl.; Comm. Saint Pie V, Pape.
<b>SAM 6</b>	(Férie ; Sainte Vierge le samedi)	<b>7h30/9h30</b> : Cœur Immaculé de Marie, 3 <sup>ème</sup> cl.
<b>DIM 7</b>	<b>9h30</b> : 5 <sup>ème</sup> Dimanche de Pâques.	<b>8h15</b> : Messe lue avec Chorale et orgue. <b>11h</b> : 4 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques, 2 <sup>ème</sup> cl. <b>17h45</b> : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. <b>19h</b> : Messe lue avec orgue.

Vendredi 21 avril à 15h a eu lieu la messe d'obsèques de François Potier Dejean de la Batie décédé à l'âge de 55 ans.

# ACTIVITÉS PAROISSIALES DE LA SEMAINE

- Vendredi 5 mai au samedi 6 mai : nuit d'adoration pour le premier vendredi et samedi du mois. Vendredi 5 mai : 21h : chant des Complies. Samedi 6 mai : en l'honneur du 1er samedi du mois : 8h30: chant des Laudes du petit Office de la Sainte Vierge suivi du Salut et de la déposition du Saint-Sacrement ; 10h30: chapelet commenté; 11h: groupe de lecture mariale (Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, Traité de la vraie dévotion.)

## VIE PAROISSIALE

### Temps de retraite

Notre curé, l'abbé Julien Durodié, a été en retraite à Fontgombault du lundi 24 avril au samedi 29 avril.

### Journée de récollection

La Confrérie Marie-Corédemptrice organisera sa prochaine journée de récollection le samedi 13 mai prochain. Elle sera prêchée par l'Abbé Claude Barthe. Le programme de cette récollection est disponible au fond de l'église.

### Concert

Samedi 6 Mai à 15h30 : Concert : Un Voyage en Italie d'Hector Berlioz, programme d'œuvres évoquant son voyage de Naples à Rome et son séjour à la Villa Médicis : Cantates Sacrées, Mélodies et Airs d'Opéras par Jocelyne LUCAS, Soprano lyrique : Premier prix d'opéra première nommée au CNSM de Paris. Se produit sur les scènes du Théâtre des Champs Elysées, Salle Gaveau, Château de Chambord. Daniel DATO, Violon titulaire à l'orchestre Colonne pendant 15 ans du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France, Capitole de Toulouse et Orchestre de Montpellier. Céline MATA, Harpe : Lauréate des prestigieuses fondations : Nadia & Lily Boulanger et Lily Laskine. Participe à de nombreux enregistrements CD et émissions TV. Participation libre aux frais.

### Denier du culte

J'encourage tous les paroissiens à prendre soin de l'église Saint-Eugène ! Je rappelle aux jeunes professionnels que notre paroisse ne peut vivre matériellement et se projeter que grâce à votre participation au denier. Voici le QR code qui vous facilite le devoir !



Comment donner ? - par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP » ou bien en ligne sur [www.jedonneaudenier.org/paris](http://www.jedonneaudenier.org/paris) en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile » – par le QR code

### Paroisse Saint-Eugène-Sainte-Cécile au Pèlerinage de Chrétienté : inscrivez-vous à notre chapitre

Le chapitre paroissial s'élance cette année encore sur les routes de Chartres pour la Pentecôte. Les pèlerins méditeront cette année sur le thème de "L'Eucharistie, salut des âmes." Venez nombreux ! Inscriptions exclusivement sur le site de N.D. de Chrétienté : [www.nd-chretiente.com](http://www.nd-chretiente.com) (région Paris-Sud, chapitre Saint-Eugène-Sainte-Cécile).

Renseignements auprès de Nicolas Sachot, Amicie Cardon et Claudia Soffiantini :

[chapitre.saint.eugene@gmail.com](mailto:chapitre.saint.eugene@gmail.com)

# ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

## MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

## MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine (sauf lundi et mercredi : 8h à Saint-Roch)
12h30	Messe ordinaire
19h	Messe latine

## SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

## CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi  
Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)  
Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

## OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

## HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé  
Mardi : 9h30-12h30  
Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

## PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi  
De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

## ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)  
Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)  
Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

## CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h  
Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

